



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 10 février 2018 à PLOEMEUR (56)

**Présents** : BEGES Didier, BREST Guinal, BROSSARD Claude, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, FAUVEL Ghislaine, KERISIT Michel, LECOMTE Denis, LOMENECH Michel, PANNETIER André, PASCO Patrick, PENNEC Marie-Claude, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan.

**Invité** : SUAUDEAU Nicolas.

**Excusés** : DUCOS Éric, EVENO Patrick, GUENET Alain, JOUAN Roger, KERDONCUFF Michel, LE DIOURON Joël, POTDEVIN Jean-Luc, SOULISSE Jean-Pierre.

### **1) Accueil, informations du Président**

- ✓ Renan THEPAUT remercie Cédric MACIA, le Président de l'A.L. PLOEMEUR, de nous accueillir à la salle de réunion Grazu, complexe Océanis, à PLOEMEUR ainsi que les membres qui se sont déplacés.
- ✓ Il nous informe :
  - De la venue de la DTN à Ploufragan lors d'une réunion avec les techniciens,
  - De l'avancement du dossier Alain DUBOIS,
  - De la réduction du CNDS sur le plan national et aussi en Bretagne,
  - De la dotation à la Ligue, réduite à 50%, sur des actions ciblées.
- ✓ Une demande a été faite au Conseil Régional pour l'achat de 16 tables de Tennis de Table et de 2 ordinateurs portables.
- ✓ Le Conseil Régional ne donnerait que la moitié de la subvention dans le cadre de la filière pour le haut niveau à destination du Pôle espoir Bretagne soit 2.500 €. Les raisons évoquées seraient dues aux contraintes administratives du Conseil Régional par rapport au retard du Ministère de la Jeunesse et des Sport pour valider et signer les P.P.F. provenant des Fédérations.
- ✓ Les statuts des Comités départementaux devront être modifiés et approuvés pour 2020 au plus tard. Des modèles types sont à leur disposition afin de les aider dans leur rédaction.
- ✓ La billetterie pour la Coupe du Monde de Tennis de Table marche bien puisqu'il n'y aurait plus de place le samedi et le dimanche sauf en VIP. Michel KERDONCUFF travaille pour la Fédération sur la recherche de partenariat sur le plan international. La Ligue a acheté quelques places pour les membres du Conseil de Ligue et autres dirigeants s'il reste des places. Celles qui ne seront pas prises seront mises en vente aux prix attractifs d'avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- ✓ Renan nous donne des informations concernant la Loi sur le Sport qui se dirigerait vers un vote par les clubs pour des élections fédérales et sur le tarif d'une licence unique. Le C.N.O.S.F. travaillerait actuellement sur de nouveaux modèles de gouvernance.
- ✓ André nous informe de l'état des licences en soulignant que la Ligue a perdu, depuis 4 ans, 1 544 licenciés et 251 participants sur le CF.

## **2) Approbation du PV du Conseil de Ligue du 06 mai 2017.**

- ✓ L'approbation du CR du 06 mai 2017 est confirmée à l'unanimité et elle fait suite à l'accord des membres par mail.

## **3) Emplois, recrutement, PST**

- ✓ La première liste des demandeurs ne nous a pas permis de recruter l'agent de développement que nous recherchions. Une deuxième annonce a été effectuée auprès de la FFTT et du Pôle emploi. Les nouveaux dossiers seront étudiés mi-mars.
- ✓ Pour le PST, nous arrivons au financement des actions. Une réunion avec les Présidents des Comités est programmée en mars avec les personnes concernées.
- ✓ Des ressources supplémentaires seront nécessaires et il s'agira peut-être d'envisager la révision d'une stratégie de formation : Voir si possible la création d'une entité "Institut Régional de Formation".

## **4) Tarification 2018/2019 (licences, Pôle Espoirs-Stages)**

- ✓ André nous informe des tarifs pour la saison 2018/2019 qui sont validés par le Conseil de Ligue.
- ✓ Nicolas nous diffuse un PowerPoint sur le financement actuel du Pôle et une proposition pour les prochaines années. Cette dernière consiste à demander une somme globale de 1.600€ à chaque famille donnant accès à toutes les séances du Pôle ainsi qu'aux stages et à une prise en charge du matériel.
- ✓ Une ouverture aux joueurs extérieurs (jeunes seniors, jeunes autres ligues) est possible avec en contrepartie un coût financier correspondant au service réel.
- ✓ L'utilisation et la promotion de stages d'été (facturation coût supplémentaire aux délégations extérieures LBTT et joueurs postulants libres) sera envisagée.
- ✓ Il conviendra aussi de développer des actions internes au Pôle comme le sponsoring, actions commerciales, communication etc....

## **5) GIRPE**

- ✓ Renan revient sur le développement du GIRPE en Bretagne. Après débat la Ligue décide d'apporter son aide aux clubs qui s'équiperont du matériel à hauteur d'une somme de 100€. En contrepartie, les clubs qui souhaiteraient en bénéficier fourniront une facture et signeront une convention s'engageant à utiliser le logiciel.
- ✓ Le Conseil de Ligue adopte le principe avec 1 abstention et 2 non.

## **6) Féminines**

- ✓ Renan THEPAUT propose de prendre en charge les déplacements pour les femmes dirigeantes qui ont été invitées à Rouen dans le cadre du colloque des femmes dirigeantes et qui s'y rendront :
  - 0,13 € du Km si la personne est seule comme dirigeante
  - 0,25 € si leur nombre est supérieur à deux.
- ✓ La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7) Critérium Fédéral (réflexion fédéral-Interzone)**

- ✓ Michel présente au conseil de ligue un tableau récapitulatif, dans chaque catégorie, la participation par ligue aux différents tours de N2, ainsi que les montées en N1 pour chaque ligue. Celui-ci démontre que la ligue d'Ile de France monopolise la majorité des montées et que les ligues de Bretagne et des Pays de la Loire sont pénalisées et ne bénéficient pas de la montée par tableau que prévoit le règlement fédéral pour la zone 2.
- ✓ Comme la demande d'un retour en arrière et une séparation des zones 1 et 2 n'a aucune chance d'aboutir auprès des 3 autres ligues, Michel propose de demander que chaque zone ait une montée par catégorie à chaque tour, quelque-soit le classement de la joueuse ou du joueur dans le tableau. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil de ligue et sera défendue lors de la réunion Interzone qui se déroulera à Rennes le 21 février.

## **8) Tour des Commissions**

### **Commission Sportive Régionale :**

Michel porte à la connaissance des Membres du Conseil de Ligues, les principaux dossiers qui ont été étudiés depuis le début de la saison.

- **Incidents et litiges dus à de mauvaises interprétations des J.A. :**
  - Abandon d'un joueur lors de la rencontre QUIMPER 1 – LORIENT 2 : le JA de la rencontre a accepté de noter des scores pour la 2<sup>ème</sup> partie d'un joueur de QUIMPER qui avait abandonné, afin qu'il puisse quand même disputer le double. Contacté au téléphone, il n'a pas reconnu les faits ; mais le club de QUIMPER les a reconnus. La sanction sportive a donc été prise. En ce qui concerne l'attitude du JA, le problème sera réglé par la CRA.
  - Cas de casse de raquette lors de la rencontre DEOLS 2- CESSON 1 : un joueur de DEOLS a volontairement cassé sa raquette lors de sa 2<sup>ème</sup> partie. Le J.A. lui a mis un carton jaune et il a perdu sa partie. Cependant, il l'a laissé disputer ses 2 dernières parties. Pour donner suite à la réclamation de CESSON, la Fédération a confirmé qu'un bris volontaire de raquette était considéré comme un abandon et que le joueur ne pouvait pas continuer la rencontre.
- **Critérium Fédéral :**
  - Sondage national auprès des Comités départementaux et de la Ligue : la Fédé a envoyé un questionnaire sur le critérium fédéral à toutes les ligues et comités pour préparer la réunion fédérale qui doit avoir lieu le 10 mars.
- **Participation des féminines au championnat masculin :**
  - Pour faire suite aux décisions fédérales, les féminines sont désormais autorisées pour la prochaine saison à participer au championnat masculin sans limitation du nombre.
- **Les tournois :**
  - Pour donner suite aux problèmes rencontrés cette saison, la C.S.R. a décidé, à partir de la saison prochaine, de demander aux clubs, désireux d'organiser un tournoi, de faire une préinscription avant une date limite. Passée cette date, ils perdront leur priorité sur la date à laquelle ils ont organisé leur tournoi la saison précédente. Cette date limite sera fixée au 1<sup>er</sup> juin pour les tournois de la 1<sup>ère</sup> phase de la saison suivante et au 1<sup>er</sup> octobre pour les tournois de la 2<sup>ème</sup> phase de la saison en cours.

## **8) Questions diverses.**

Ghislaine FAUVEL nous informe également qu'elle ne souhaite plus être responsable de la commission féminine.

Les deux prochains Conseils de Ligue auront lieu :

- Le samedi 05 mai 2018 à Ploufragan
- Le vendredi 28 septembre à Pontivy, veille de l'Assemblée Générale de la Ligue.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h45.

Le secrétaire Général  
***Jacques SORIEUX***

Le Président de la Ligue  
***Renan THEPAUT***